



## Faucon-du-Caire

Marc de Leeuw



### Contexte géographique

Implantées sur un accident tectonique remarquable, les terres de Faucon sont partagées, suivant un axe nord-sud, par le torrent du Grand Vallon qui suit une faille sismique coulissante.

C'est une statuette en bronze de l'Antiquité qui fait entrer Faucon dans l'histoire. Découverte en 1833, elle représente une divinité païenne sous la forme d'un petit personnage grotesque. Hélas, elle est aujourd'hui introuvable, et le lieu exact où elle fut mise à jour nous est inconnu<sup>1</sup>.

Aucune source historique ne permet, à ce jour, de préciser l'origine du nom de ce village dans ses différentes et successives appellations Falcone, Falco, Falconet et Faucon.

### Le pouvoir temporel

C'est en 1054, dans une charte de l'abbaye Saint-Victor, que le nom de Faucon (*Falcone*) apparaît pour la première fois, lors de la donation à l'abbaye d'une vigne en cette localité, faite par Bérald et son neveu Pierre pour le salut de leur âme et de celle de leurs parents<sup>2</sup>.

*Au XI<sup>e</sup> siècle, l'Église multiplie les créations de monastères et de prieurés. Pour cela, elle suscite les donations de terres agricoles de la part des familles seigneuriales et encourage les vocations religieuses pour que ses moines défrichent et travaillent les campagnes avec le*

*soutien de la population rurale. Si les modestes agriculteurs renoncent à leur droit de propriété pour se mettre sous la protection de leur seigneur, les défrichements et la mise en valeur des terres progressent surtout à l'instigation des moines.*

Une deuxième donation est faite en 1058 par le vicomte de Gap, Isoard de Mison: *Moi, Isoard, vicomte de Gap, et dame Dalmatia, donnons [...] la moitié d'un manse qui fut à Arambert dans le castrum\* qu'on nomme Faucon [...]*<sup>3</sup>.

En 1062, une autre charte de Saint-Victor détaille un nouveau don d'Isoard de Mison: *Moi, Isoard, vicomte de Gap, avec mon frère Bertrannus, mon épouse Petronilla et mon aïeule dame Dalmatia, faisons don de la moitié de notre condamine\*, que nous possédons de droit héréditaire dans le territoire du castellet de Faucon qui est situé dans le comté d'Embrun, au susdit monastère, dans les mains de Durandus, abbatis du monastère déjà cité [...] La terre même est limitée en vérité: à l'est par le ruisseau de Combe Fere; à l'ouest, par l'autre moitié de la condamine; au sud par le ruisseau susdit; au nord par le mont Solemiacus [solennel] [...]*<sup>4</sup>.

Il insiste sur sa condamine, qu'il tient par droit héréditaire, propriété acquise de plein droit par ses ancêtres. Ce quartier est situé à 2 kilomètres au nord du village actuel, appelé aujourd'hui les Faïsses. C'est incontestablement la plus belle surface cultivable de la commune par sa superficie et son exposition. Quant au mont Solemiacus qui la borde au septentrion, son caractère solennel est assez bien rendu par l'appellation actuelle de Mont Sérieux.

*Le village de Faucon-du-Caire dominé par la butte castrale.*

1. Collier 1986, p. 31 et 45.
2. CSV 693, t. II, p. 35-36.
3. Guérard 1857.
4. CSV 692 (1062).





Pendant ce temps, la société féodale s'instaure en Provence avec son lot d'insécurité due aux convoitises réciproques des hobereaux de la région. Il devient alors vital de regrouper l'habitat, de le fortifier et de le placer sous la protection d'un château et de son seigneur. Ce processus de féodalisation sera définitivement achevé lorsque le comte de Provence aura assujéti par la force ou la conciliation tous les petits seigneurs locaux.

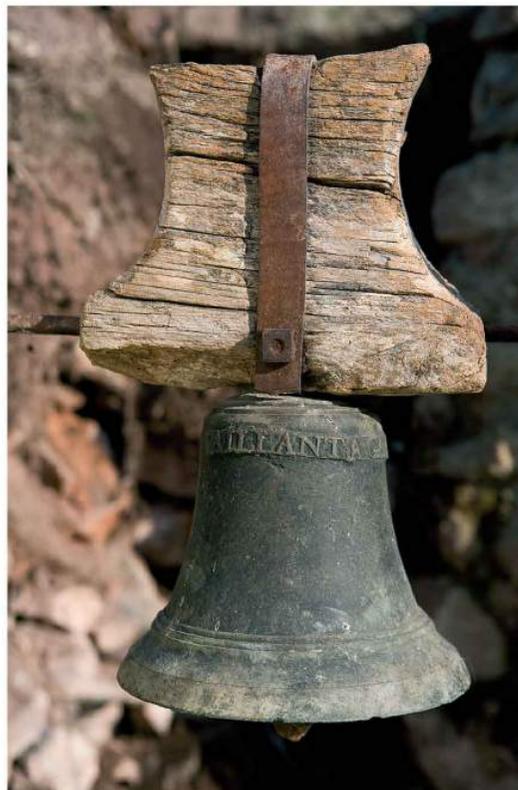
En 1058, un texte cite pour la première fois *in castro que cognominant falconem*<sup>5</sup>. Ensuite en 1064, on cite *le castellum\* falconis*<sup>6</sup>.

C'est sous le vocable francisé de château qu'existe, sur un promontoire rocheux surplombant le village, une tour attestée dans les cadastres. La relative exigüité de l'emplacement suggère plutôt une tour de guet, survivance d'un petit *castellum*. Quelques pierres témoignent encore d'un bâti ancien sur ce site défensif au pied duquel les premières habitations ont pu être édifiées afin de bénéficier de sa protection.

#### Le pouvoir spirituel

##### *L'église Sainte-Marie*

La première mention d'une église (*ecclesia*) à Faucon apparaît sous le nom de Sainte-Marie, en 1080, dans une charte de confirmation de possession par Lantelme, archevêque d'Embrun, à l'abbaye Saint-Victor<sup>7</sup>. On ne sait pas aujourd'hui de quel bâtiment et de quel emplacement il s'agit.



##### *L'église Sainte-Marie et Saint-Pons*

L'église Sainte-Marie et Saint-Pons, martyr du III<sup>e</sup> siècle et évêque de Cimiez dans les actuelles Alpes-Maritimes, est citée (... *ecclesiam... sancte Marie, sancti Poncii de Falcone*) dans une bulle du pape Pascal II du 23 avril 1113, confirmée le 18 juin 1135 par le pape Innocent II<sup>8</sup>. Implantée au cœur du village, il n'en reste aujourd'hui qu'un tas de pierres informe pour le presbytère et un pan de mur avec une ouverture voûtée pour l'église elle-même. Elle était sans doute devenue trop exigüe avec ses 60 mètres carrés environ pour une population en croissance régulière jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'église était desservie par un curé que nommait le prieur de Gigors conformément au recensement de 1351<sup>9</sup>, puisque lui-même était le curé principal.

*Ruines de la chapelle Saint-Barthélémy.  
Cloche de la même chapelle.*

5. CSV 694.
6. Isnard 1913.
7. CSV 699 (1080-1105).
8. CSV 844 (1135), 845 et 848 (1113). Baratier 1966, fasc. 65, p. 426. Arbaud 1905-1906, XII, p. 184 : À Faucon-du-Caire, Notre-Dame et Saint Pons [...] sont encore les titulaires de l'église paroissiale de ce village.
9. Prou, Clouzot 1923.

Concernant l'extrême pauvreté dans laquelle survivaient ses administrés, et devant la menace de voir interdire le libre pâturage sur les landes communales, afin de les protéger contre une irrémédiable érosion, une lettre du maire au préfet, datée du 8 fructidor, an X, présente la supplique suivante : [...] la seule ressource qui reste à cette triste région pour avoir des engrais, c'est l'éducation des chèvres : privé de cette unique ressource bientôt le sol ne produira plus rien ; les habitants seront dans l'impossibilité de payer les contributions ; ils n'auront pas même de quoi assaisonner leur soupe et réduits à la plus affreuse misère, ils seront forcés d'abandonner le pays qui malgré le travail le plus rude et le plus obstiné leur refuse un pain modique et grossier. Cette année les habitants n'ont pas récolté du bled pour le tiers de l'année, point de légumes, point de fruit, point de jardinage, toutes leurs ressources épuisées par la modicité des récoltes précédentes et l'excessive cherté du bled. Le maire demande donc de ne pas priver les habitants de l'éducation des chèvres.

#### L'église Saint-Barthélémy

Désaffectée, l'église Sainte-Marie et Saint-Pons sera remplacée en 1874 par une nouvelle église paroissiale à l'entrée du village, dédiée à saint Barthélémy. Si l'on munit le chœur d'un nouvel autel en marbre blanc, les deux autels en bois peint proviennent peut-être de l'église Sainte-Marie et Saint-Pons.

#### La chapelle Saint-Barthélémy

La date de fondation de cette chapelle située au quartier de la Condamine, à 2 km au nord du village de Faucon-du-Caire, et dite chapelle Saint-Barthélémy, est inconnue. Il n'en subsiste aujourd'hui que les murs sur une hauteur d'environ 1,80 m. La toiture s'est effondrée, et l'intérieur, d'une trentaine de m<sup>2</sup> environ, n'est plus que décombres et ronciers. Un cimetière la joutait, comme en témoignent les ossements régulièrement mis au jour ainsi que les nombreuses sépultures détruites fortuitement par les socs de charrue durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Cette chapelle commença à être délaissée durant la Première Guerre mondiale. Jusque-là, elle faisait l'objet de deux processions annuelles pendant lesquelles on portait solennellement la bannière et la statue du saint, l'une pour la Saint-Barthélémy, le 24 août, et l'autre pour la Fête-Dieu. La cloche de l'édifice est conservée à la mairie.

#### Les seigneurs de Faucon

Plusieurs grandes familles provençales vont se succéder à la tête de la seigneurie de Faucon.

Isoard de Mison, vicomte de Gap, en est le premier héritier identifié avec son aïeule dame Dalmatia dans son acte de donation de 1062.

En février 1146, plusieurs membres de la famille de Falco, Petrus, Ugo, Rostan, Guilhem, Alan et Lantelme sont témoins d'un hommage rendu par les barons de Provence à Raimond Bérenger II, comte de Barcelone, prince d'Aragon et marquis de Provence<sup>10</sup>.

Vers 1200, le *castrum* de Falconet est cité dans un dénombrement des paroisses et des villages du diocèse d'Embrun, faisant partie des possessions comtales<sup>11</sup>.

Un Pierre de Falco est abbé en 1230 du prieuré de Notre-Dame-du-Pin dans la commune de Curbans<sup>12</sup>, à proximité de Faucon sur le versant durancien, qui dépendait, d'après l'abbé Guillaume, dans son *Inventaire sommaire des archives religieuses*, de l'abbaye de Psalmodi, dans le Gard.

La famille seigneuriale principale apparaît en 1320 avec Richard Gambatezza. Sa femme, Catherine de Glandevès, reprend les droits en 1334 et les lègue à son neveu Guillaume, ouvrant avec ce nom de Glandevès une lignée qui perdurera au-delà de 1622. La famille Forbin<sup>13</sup> entre alors dans l'histoire de Faucon par un hommage rendu en 1673<sup>14</sup>, mais Louis de Bouchet, influent déjà depuis 1667, lui succédera en imposant sa lignée, qui se maintiendra jusqu'à la Révolution.

#### La population de Faucon

Année	1315	1471	1700	1765	1851	1882	1900	1946
Habitants	176	72	120	181	221	155	109	43
aux derniers recensements...			1990	1999	2004			
habitants...			49	35	45			

Il est à noter la forte diminution du nombre d'habitants après les troubles de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Si en 1315, Faucon comptait plus d'une cinquantaine de familles, il n'en demeurera après 1471 qu'une vingtaine. Il faudra attendre cinq siècles pour que le village retrouve une population comparable.

En 1659, il y avait 20 maisons ; en 1688, 33 (dont 3 au Matheron, 3 à la Combe, 1 à Saint-Barthélémy) et 38 en 1701. La répartition, liée au relief local, montre que l'habitat est essentiellement localisé dans le village.

Toujours en 1688, deux bastides seigneuriales sont sous-affermées, l'une à la Cassine, à Sarlin Toussans, de Bayons, l'autre appelée la Montagne, à Jean Maurel, de Clamensane. L'un et l'autre sont dits *sous-fermiers* de Jacques Reynier, lui-même rentier du seigneur,

10. Gérin-Ricard, Isnard 1926, p. 63-64 (les auteurs indiquent 1147, le texte dit « milesimo centesimo quadagesimo sexte », soit 1146).

11. Andreetti 1994, p. 44.

12. Andrieu 1924-1925, tome xxx, 145, p. 144.

13. Lieutaud 1902, tome x, 85, p. 370-380.

14. Isnard 1913, p. 165-166.



Louis de Bouchet, *conseiller du Roy au Parlement* et seigneur de Faucon.

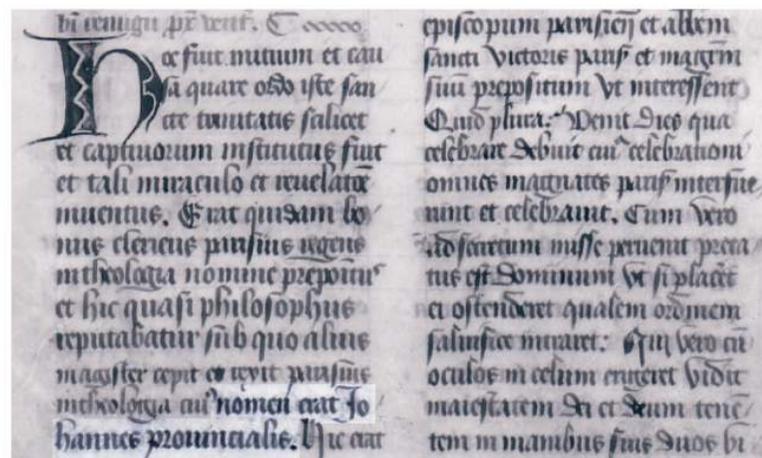
En général, les familles possèdent quelques maigres lopins de terre. Si le fond du vallon permet des cultures et des prés, une grande partie du territoire communal est aride et rocheux. Il y a bien des pâturages étendus sur les hauteurs, mais ils sont propriétés du seigneur, qui les afferme.

Au *xix<sup>e</sup>* siècle, il y avait à Faucon un moulin à blé implanté au confluent des ruisseaux de la Piche et de la Bouchouse, une forge au quartier de la Bourgade et deux fours à pain, autant de bâtis dont il ne reste aujourd'hui qu'une mention dans le cadastre de 1836.

#### Les écus de Faucon

C'est une bien curieuse histoire qui se passa à Faucon quelques mois avant le début de la Grande Guerre. Casimir Richaud, boulanger à La Motte-du-Caire, avait acquis à Faucon une mesure de vilain aspect qui le gênait. Il la fit démolir par Marius Jullien, un maçon de Venterol. Dans un angle obscur de la voûte, le maçon tomba à l'improviste sur une cachette rectangulaire où l'on pouvait introduire la main.

Cette cachette contenait une sonnaille de vache en bronze. Prenant l'objet, à son poids, dans la poussière, pour une simple pierre, le maçon fit le geste de le jeter parmi les décombres avec les matériaux de la démolition. Cependant, entendant quelques tintements sourds et imprévus, il se ravisa et il reconnut, au premier examen, que la sonnaille se trouvait remplie de *vieux sous*. Le soir venu, n'ayant rien à faire, Marius Jullien les examina et avisa, le lendemain matin, le propriétaire de sa trouvaille. Un léger nettoyage à



l'eau de savon suffit pour faire voir aux sceptiques que ce n'étaient pas des sous mais bien des écus!

La trouvaille prenait de l'intérêt: d'autant plus que la sonnaille en contenait environ six douzaines, sans compter une pièce plus large, également en argent, portant deux bustes superposés.

Le 22 novembre 1913, Marius Jullien, ayant en main 57 de ces écus se rendit à Gap, pour les faire déterminer exactement; le 2 décembre, une autre personne en montrait à Gap un 58<sup>e</sup>. Le 24 février 1914, Marius Jullien retourna à Gap avec Casimir Richaud, portant six autres écus, avec la pièce, d'aspect différent, qui y était jointe.

En groupant les 65 pièces par provenance, une conclusion s'imposa: outre Lyon et Grenoble, la majorité des pièces et notamment les plus récentes, provenaient du Sud-Ouest: Toulouse, Bayonne, la Navarre et Limoges. Regroupées par dates, les pièces allaient de 1534-1546 à 1575. Quant à la médaille, elle fut identifiée. Elle représentait Marguerite et Guillaume, duc de Mantoue, marquis de Montferrat, en deux bustes de profil à droite, celui de Guillaume empiétant sur celui de Marguerite. Cette médaille mesurait 32-33 mm de diamètre et pesait 12,5 g. Les écus dataient de François I<sup>er</sup> (2), d'Henri II (28), de Charles IX (32), d'Henri III (1), d'Henri II de Navarre, futur Henri IV de France (1).

Ce trésor représentait une somme assez ronde. Que faisait-il caché dans une mesure de ce petit village des Alpes? En fait, il fut probablement dissimulé *peu après 1575 par quelqu'un qui, se trouvant dans cette localité, avait eu des relations très récentes avec la Navarre ou, tout au moins le sud-ouest de la France. C'était, sans doute, un capitaine protestant, car toute la région se trouvait dès lors entre les mains des troupes dirigées par les chefs de la nouvelle religion.*<sup>15</sup>

*Faucon possède deux beaux pigeonniers.*

*Manuscrit latin anonyme du *xiii<sup>e</sup>* siècle (Bibliothèque nationale de France) citant Jean le Provençal: nomen erat Johannes Provincialis.*

15. De Manteyer 1914.

## L'ordre trinitaire

Des auteurs du XIII<sup>e</sup> siècle qualifient Jean de *magister theologus*, titre qui, selon les normes du temps, autorise l'enseignement de la théologie, lequel exigeait l'âge de trente-cinq ans. Son magistère aurait ainsi couvert les années 1190-1193. Sa première messe est datée du 28 janvier 1193. Elle sera déterminante pour la suite de son sacerdoce. En 1198, Jean affermit le nouvel ordre. Il obtient le soutien du pape Innocent III, puis voyage et crée des communautés à Marseille, Arles, Avingaña, Lérida et Saint-Gilles.

Innocent III, dans une bulle de Viterbe du 21 juin 1209, confirme sa protection et nomme treize nouvelles maisons en Italie, en Espagne, ainsi qu'en France<sup>16</sup>. L'ordre des Trinitaires bénéficie d'une bienveillance générale, et Saint Louis, roi de France, y sera exceptionnellement et solennellement associé comme laïc en 1256<sup>17</sup>.

À l'apogée du développement de cet ordre au XIV<sup>e</sup> siècle, on

Les Hautes Terres de Provence n'étaient pas épargnées par ces combats fratricides qui opposèrent catholiques et huguenots, partisans de la Réforme, de 1562 à 1598. Des écus de Faucon, nul ne sait ce qu'il est advenu. Tout aussi fortuitement, on découvrira, bien plus tard, à Authon et à Saint-Symphorien, des trésors comparables de monnaies de même provenance<sup>18</sup>. Fruits de rapines, prises de guerre ou trésors familiaux, ces butins abandonnés témoignent de l'insécurité générale qui régnait alors.

### De Jean de Matha à Jehan de Mota

Le fondateur de l'ordre de la Sainte-Trinité est né en Provence. L'indication est tirée d'un manuscrit anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup> qui lui donne aussi son prénom, Johannes (Jean): *nomen erat Johannes Provincialis*. Il assigne à ses disciples, les Trinitaires, une mission unique, exigeante et nouvelle: la rédemption, par le rachat ou l'échange, des captifs chrétiens jusque-là abandonnés aux musulmans lors des croisades, ou victimes de razzias sur les côtes ou en mer.

#### La controverse du lieu de naissance

Né peu avant 1160 et décédé à Rome en décembre 1213<sup>20</sup>, ce véritable précurseur de l'action humanitaire près des champs de bataille ne fut jamais appelé pendant plusieurs siècles que Jean le Provençal ou Maître Jean. De sa vie personnelle avant la fondation de son ordre, on sait peu de choses. Son lieu de naissance lui-

dénombre en Occident pas moins de 600 fondations pour plus de 2 000 moines.

Avec la fin des croisades, les Trinitaires perdent leur principale raison d'être. Les années 1315-1472 seront leur période sombre. Directement affectées par les changements et les crises qui touchent l'Église, de nombreuses maisons et leurs religieux disparaissent.

À La Motte-du-Caire, le dernier culte dans l'église des Trinitaires est célébré le 28 mars 1791. Disparu de France à la Révolution, l'ordre n'y réapparaîtra qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis, les Trinitaires perpétuent de par le monde la voie tracée par Jean de Matha en recueillant des dons pour racheter des captifs, esclaves et autres exclus des sociétés humaines afin de leur rendre leur dignité dans la liberté.

Jean de Matha a été canonisé en 1666.

même restait un mystère. C'est Robert Gaguin, Trinitaire, mort en 1501, qui remarqua pour la première fois sur une feuille interpolée du *Breviarium OSST*<sup>21</sup>, la citation de *Falcon oriundus (né à Faucon)*, qui sera reprise dans la tradition postérieure. Or, en Provence, il existe un Faucon dit *du Caire* et un Faucon dit *de Barcelonnette*. Duquel s'agissait-il? La controverse a traversé les siècles. Les historiens n'avaient jamais pu lever jusqu'à ce jour cette ambiguïté, d'autant plus qu'il subsiste dans un cas les murs d'un couvent trinitaire fondé en 1498 à La Motte-du-Caire, distant seulement de 8 km de Faucon-du-Caire, et dans l'autre le couvent encore en activité, fondé plus d'un siècle plus tard en 1661, de Faucon-de-Barcelonnette. *L'Église, elle, a tranché au XVII<sup>e</sup> siècle afin de clore le débat en désignant arbitrairement, sans aucune certitude historique, Faucon-de-Barcelonnette comme lieu de naissance de Jean le Provençal*, précise le père Thierry Knecht, historien, responsable des Trinitaires en France et abbé de Cerfroid.

#### L'autorisation de fondation à La Motte-du-Caire en 1210

L'abbé de Saint Geniès de Dromon<sup>22</sup> a écrit vers 1728 un *Abbrégé historique de l'église et des évêques, comtes et seigneurs de Gap* resté dans les archives à l'état de manuscrit. Chanoine de la cathédrale de Gap, il était reconnu à son époque comme un érudit sérieux. Il avait à sa disposition les meilleures sources: les archives et la bibliothèque de l'évêché. Dans cette dernière se trouvait le *Grand Livre Violet* contenant toutes les paroisses du diocèse,

16. Knecht 1993, p. 22.

17. Grimaldi-Hierholtz 1998, p. 79.

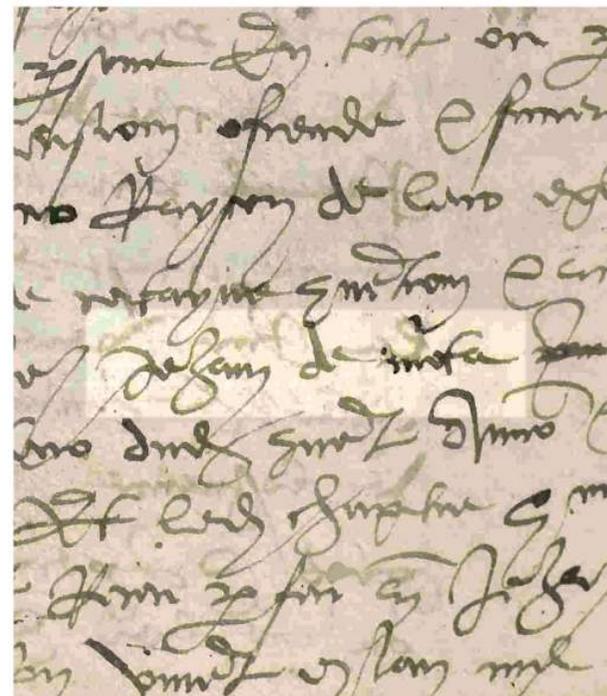
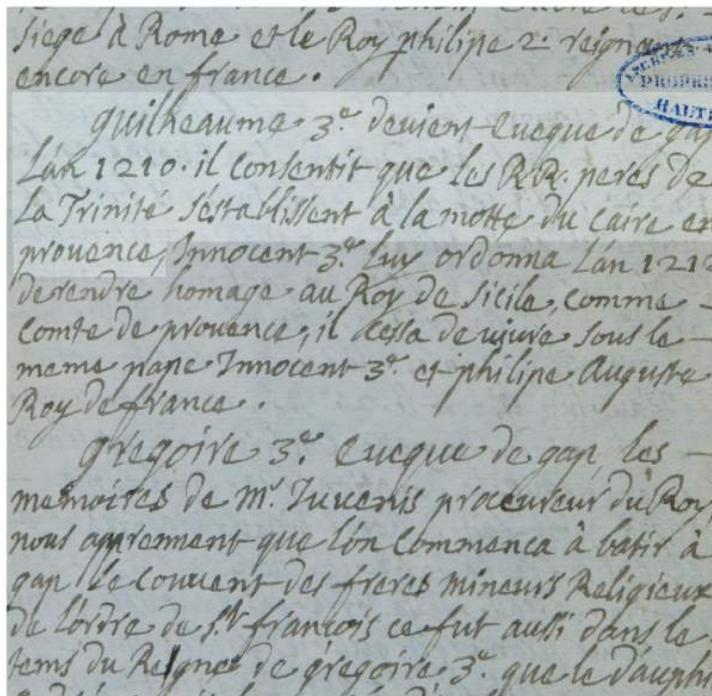
18. Annales de Haute-Provence, n° 186, t. 32.

19. Manuscrit latin 9753, folio 10 verso, BNP milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

20. Knecht 1993, p. 22.

21. *Breviarium Fratrum OSST*, Valence, 1519, préambule.

22. L'abbé de Saint Geniès était issu de l'illustre famille des Gombert de Saint-Geniez-de-Dromon. De Leeuw 2000, p. 194.



les bénéfiques, leurs collations\*, confréries, fondations et autres établissemens par lettre alphabétique.

Dans son *Abbrégé*, il est dit que Guillaume 3<sup>e</sup> devient évêque de Gap. L'an 1210 Il consentit que les R.R. pères de la Trinité s'établissent à La Motte-du-Caire en Provence [...]. Or, toutes les fondations initiales s'établissent sous la direction de Jean au plus près de la Méditerranée, ce qui est logique et concorde en tous points avec leur mission. Ce n'est qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que les Trinitaires s'établiront dans l'intérieur des terres.

Le texte de l'abbé de Saint-Geniès situe la demande des pères trinitaires entre 1210 et 1212, c'est-à-dire du vivant de Jean, mort en 1213, et donc avec son assentiment inévitable. Très souvent en voyage pour les missions de rachat ou les fondations de maisons trinitaires, Jean connaissait donc la demande pour le couvent de La Motte-du-Caire. Nul ne sait si ce couvent autorisé en 1210 a vu le jour. Si l'on considère que, traditionnellement, un couvent est créé au lieu de naissance du fondateur d'un ordre ou à proximité de celui-ci afin d'honorer sa mémoire, la demande d'établissement de

ce couvent et son autorisation suffisent pour étayer notablement la thèse de Faucon-du-Caire comme lieu de naissance de Jean de Matha.

La branche espagnole des Trinitaires revendiqua une origine hispanique à Jean avec la graphie Matha. C'est un historien trinitaire, le père J. Cippolone<sup>23</sup>, qui découvrit, dans les années 1990, la première mention de son nom, Jehan de Mota, dans un document de 1545<sup>24</sup>. Ce nom de Mota est celui d'une famille qui compte des coseigneurs de La Motte, des proches du comte de Provence, des juristes et des ecclésiastiques. C'est donc un nom bien implanté à La Motte-du-Caire.

#### Sources manuscrites

Bibliothèque Nationale de France

Manuscrit latin n° 9753, folio 10 verso, XIII<sup>e</sup> siècle.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

391E, f° 368 v°, minutes notariales, 1545.

**Bibliographie complète p. 215.**

À gauche.

*Autorisation de fondation du couvent des Trinitaires à La Motte-du-Caire en 1210 par Guillaume 3, AdHA, G 1503 - G 1504 (1782).*

À droite.

*Première mention du nom de Jehan de Mota, AdBdR, 391 E (1545).*

Page 151.

*Portrait de Jehan de Mota par Michel Crespin.*

23. Baudrillat, Vogt, Rouzies 1912, 156-157, p. 263 à 276.

24. AdBdR, 391E, f° 368 v° (1545).

